

Lycées : ce sera sans nous

A peine entamées, les discussions sur le **bilan de la réforme du lycée** ouvertes par le ministère avec les organisations syndicales s'achèvent par le **retrait de l'intersyndicale second degré**.

Un **parcours chaotique** pour ces bilans exigés par toutes les organisations, **promis par plusieurs ministres** de l'Education nationale, puis **ajournés sine die** en 2015 avant d'être remis en selle récemment.

Alors **comment expliquer le retrait** des représentants syndicaux alors qu'ils étaient les premiers à solliciter ces bilans ? C'est que les premiers contacts ne laissent **aucune place à un bilan réel et sincère** mais bien à une nouvelle manipulation comme notre ministre en a le secret.

Exit une évaluation de la réforme mettant en balance les points positifs et négatifs avec l'objectif de **rechercher les accords** permettant d'avancer. Les « discussions » visaient davantage à **gommer tout ce qui était négatif** au profit d'une **vision irréaliste** de la situation.

La réforme Chatel était pourtant très explicite sur les **objectifs** qu'elle poursuivait, notamment :

- Le **rééquilibrage des filières** alors que la filière S attirait davantage d'élèves que la L ; des craintes s'exprimaient aussi sur le **manque d'attractivité de la voie technologique**.
- Les **enseignements d'exploration** devaient, avec la découverte de disciplines nouvelles, ouvrir de nouveaux horizons aux élèves.
- L'**accompagnement personnalisé** (AP) devait aider les élèves à réussir.
- L'**autonomie** accrue des établissements devait mieux adapter l'offre éducative.

Quel bilan ? Le SNCL-FAEN a depuis l'origine alerté sur les conséquences de cette réforme. **Notre position reste inchangée sur son caractère négatif et contreproductif.**

• **Les écarts entre les voies** sont toujours importants. La **filière S** continue à être **attractive** par rapport à la voie littéraire. Quant à la voie technologique, le nombre de candidats ne progresse pas suffisamment.

• **L'aide personnalisée pose de graves problèmes** de mise en place et son organisation diffère d'un établissement à l'autre. Devenue un dispositif « fourre-tout », **très contraignant**, elle est difficile à placer dans des emplois du temps surchargés.

• Quant à l'autonomie des établissements, elle contribue souvent à **dégrader le climat scolaire**, les conditions de travail des professeurs sont fortement détériorées (globalisation de la DHG, cours « en barrettes » en hausse...), la **concurrence entre établissements** s'est accrue avec comme conséquence de limiter les parcours et les offres de formation.

Que peut-on avancer pour expliquer le refus du ministère de réaliser les bilans ? tout simplement parce qu'il met en place **pour la réforme du collège**, dans le plus grand aveuglement, **les mêmes recettes que pour le lycée en 2010**. Et tant pis si cela ne fonctionne pas !

C'est dans ce contexte que l'intersyndicale du second degré a considéré qu'elle ne pouvait **pas cautionner**, par sa présence, **un simulacre de discussion** et s'en est retirée.



Collège : continuer le combat

Quelques jours après la grève réussie contre la réforme du collège, l'intersyndicale, toujours aussi déterminée à en obtenir l'abrogation, s'adresse au Président de la République afin d'obtenir son intervention dans le conflit marqué par la surdité dont fait preuve sa ministre de l'Education nationale.

Jamais un (e) ministre de la République n'avait autant manifesté une telle désinvolture face à des professionnels qui défendent leur conception de leur métier et du service public d'éducation dont ils sont un rouage essentiel.

Au moment même où défilaient dans les rues de Paris et en région des milliers d'enseignants, la ministre se trouvait hors de France et le Premier Ministre recevait les chauffeurs de taxis. L'un et l'autre démontraient ainsi tout le peu de considération qu'ils accordent à la jeunesse de ce pays malgré des déclarations chaque jour

démenties par une gestion catastrophique de la crise qui nous oppose.

Le SNCL-FAEN voit dans ce dédain, un mauvais coup porté à la fonction publique de ce pays au moment même où elle se faisait entendre dans les rues, conjointement aux fonctionnaires de l'éducation pour réclamer davantage de considération, au travers d'une revalorisation légitime de leurs salaires et l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

L'intersyndicale interpelle les plus hautes autorités de l'Etat et les alerte sur la responsabilité qui serait la leur si aucune solution par le haut n'était envisagée pour sortir de ce conflit avant la rentrée scolaire de septembre 2016.

La détermination des enseignants contestataires, reste, quant à elle, entière.

Quelle valorisation de l'enseignement professionnel ?

La ministre serait-elle en train de découvrir les vertus de l'enseignement professionnel ? Afin de tenir les engagements du Président de la République du 18 janvier, en termes de formation de 500 000 nouveaux apprentis en 2017, la ministre annonce que 1 000 postes d'enseignants viendront renforcer les effectifs des lycées professionnels. Il est annoncé que les postes seront prélevés sur les 60 000 promis en début de quinquennat, ce qui tempère quelque peu les effets de cette première annonce.

Ainsi, ce sont 500 nouvelles formations en alternance ciblées sur les métiers de demain qui seront créées au sein des LP.

Après les fortes dégradations opérées par la réforme du bac pro 3 ans, les suppressions massives de moyens, l'augmentation des effectifs dans les classes notamment, pour le SNCL-FAEN la seule réponse du développement de l'apprentissage n'est pas à la hauteur des enjeux.

L'annonce d'un « droit à l'essai » pour les élèves de troisième à qui serait désormais offerte la possibilité de changer d'orientation en LP jusqu'aux vacances de Toussaint pourrait sembler, sur le papier, séduisante mais le SNCL-FAEN

s'inquiète des désorganisations que cette mesure pourrait engendrer dans les établissements en cours d'année.

A condition que cette orientation « choisie » soit réellement encadrée par les équipes pédagogiques et qu'elle constitue une orientation plus positive pour le jeune.

D'autres annonces ressemblent davantage à un exercice de communication qu'à de réelles nouveautés et traduisent surtout une méconnaissance de la réalité.

Les journées d'intégration dans les lycées professionnels, les journées portes ouvertes ou les jumelages LP / collège annoncées comme nouvelles sont déjà largement pratiquées.

La semaine de Préparation aux Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PPFMF) ne masquera pas les difficultés rencontrées actuellement par les apprentis pour trouver des entreprises.

Pour le SNCL-FAEN, certaines de ces propositions peuvent aller dans la bonne direction mais aucune difficulté ne sera levée tant que ne sera pas remise en cause celle du bac pro qui, elle, reste toujours d'actualité dans les annonces ministérielles.